

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Band: [91] (2003)
Heft: 1475

Rubrik: Lettres à l'émilie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réflexion sur l'Emilie Mathieu Carnal Lausanne

(...) On a tendance à se focaliser sur les critiques (vous avez déjà lu un journal que vous assumiez du début jusqu'à la fin ? Souvent, même notre rédactrice ou notre auteure préférée nous énerve à un moment ou à un autre...), et pas sur la présence d'un journal féministe romand comme pied de nez centenaire mensuel au patriarcat. Et cela, ce n'est pas rien. C'est même un petit exploit qui est réalisé chaque année et qui apporte sa modeste pierre aux combats progressistes, à la diversité de la presse et à la diffusion de la boîte à outil féministe. Bien sûr, on est à la fois trop radicales et trop molles, trop lesbo-centriques et hétéro-indécrottables à la fois, trop intellos et trop simplistes, pas assez objectives et pas assez proches de la base... Mais cette étonnante capacité à n'être jamais ce qu'il faut on l'a touTEs signée en devenant féministes (voire en devenant femmes diront certaines...).

Mais c'est cette capacité à ne pas faire un journal qui convienne à touTEs que l'on doit célébrer. Non pas seulement comme preuve d'indépendance, mais plus simplement, comme attestation que le journal existe et est lu. Qu'il est une présence, une lueur dans la nuit, un bol d'air. C'est déjà un point de départ. Il reste à mieux définir ce qu'est notre journal. Mon point de vue est celui-ci :

J'ai toujours été admiratif de ce canard produit avec des moyens dérisoires et promouvant un discours difficile car évident pour certaines et inacceptable ou dur à accepter pour d'autres (l'égalité est faite, non ???). Mais il est d'autant plus nécessaire de porter un regard mensuel quotidien et romand sur les questions de genre qui puisse relayer tant les milieux universitaires que les préoccupations quotidiennes ou militantes. Et qui puisse surtout mettre en contact et faire débattre ces divers milieux : madame tout le monde, militantes, universitaires. Que la question du féminisme soit une question de la vie courante, de la lutte ou scientifique (avec bien sûr des interconnexions

suivant les personnes et les milieux), il est important que l'Emilie soit une jonction fédératrice de ces différents points de vue.

L'Emilie est et doit être le lien entre les différents secteurs et tendances du féminisme et plus généralement, entre les femmes se reconnaissant dans le projet d'égalité et le constat de discriminations persistantes. Ce lien doit être fait dans la pluralité et la multiplicité des sujets abordés et des façons de vivre et de promouvoir le féminisme. Cette pluralité n'étant pas entendue comme une porte ouverte à des positions que l'on ne trouverait pas féministes ou pas progressistes. Il s'agit plutôt d'une diversité dans les préoccupations et les moyens d'engagement (de la théorie *queer* au problème de la garde des enfants/des recherches universitaires aux moyens de résistance passive des employées précarisées, en passant par l'expression artistique et humoristique).

Pour cela, l'Emilie est nécessaire pour garder une présence féministe publique en dehors des sphères du militantisme ou de l'universitaire au sens strict. Pour pouvoir traiter l'actualité avec un point de vue féministe qui mette en avant la composante féminine, ce qui n'est de loin pas le cas de la presse classique (si ce n'est pour abuser de stéréotypes éculés et blessants). Enfin pour permettre aux femmes de s'exprimer et sensibiliser femmes et hommes à ces questions.

Passeports sexistes Monique Saint-Wakker Genève

Je vous écris suite au problème lié à la nouvelle formule des passeports suisses qui vont apparemment obliger la moitié de la population à tronquer son état-civil. Est-ce qu'une action est prévue ? Comment pourrait-on admettre que quiconque joue à modifier l'état civil d'autrui ? Quelles réparations avons-nous demandé pour réparer le tort causé ? J'ose espérer que nous ne nous inclinons devant aucun argument quel-

Dossier: Le temps partiel, une arnaque ?

Actualité

Anti G-8 à Annemasse:
objectif Point G

Pré-ados: jouer
à la *people* plutôt
qu'à la poupée

Débat

«Fausse route»,
Badinter ?

presse féministe

e

l'émilie

no 1474
juin-juillet 2003
6.50 fr.

qu'il soit, argent ou temps. En ce qui concerne le temps, refaire les passeports pour ceux qui n'ont pas encore été attribués. Pour les passeports déjà attribués, prévoir leur remplacement. En ce qui concerne l'argent, nous subissons des faillites autrement plus coûteuses et le moindre des devoirs de l'Etat et de ses fonctionnaires est de respecter l'identité de ses citoyen-ne-s. Insulter l'identité a aussi un prix et ce n'est pas à nous de le payer.

(un peu plus tard)

J'ai appris par la grande presse qu'un «accord» avait été trouvé concernant la malfaçon de nos nouveaux passeports. Le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes serait intervenu et les femmes lésées dans leur personnalité qui désiraient faire figurer leur nom complet – non estropié – dans leur passeport pourraient le faire refaire moyennant la somme de 75 fr. J'ose espérer que les mouvements pour l'égalité refuseront cet état de fait présenté comme une solution «consensuelle». Dans un Etat de droit, il appartient pas à la victime de payer la réparation des fautes dont elle fait l'objet. J'ose espérer que les choses n'en resteront pas là. ◦